

Du mercredi 12 juin 2019

N° 3781



## « DIVORCER » D'AVEC SES ENFANTS... BONNE OU MAUVAISE IDÉE ?

À l'occasion du dîner d'anniversaire de leur fille aînée, un couple de quinquagénaires propose à ses deux enfants de se séparer légalement via une procédure administrative. Une idée loufoque pour *Délivrés de famille*, pièce douce-amère, très efficace, présentée entre les rues Caulaincourt et Marcadet, au Funambule Montmartre.

### *Cadeau empoisonné*

Jeune maman débordée, Mélanie, trentenaire, se réjouit de fêter son anniversaire avec ses parents, les fantasques Jean-Pierre et Nicole. La soirée s'annonce d'autant plus festive que son frère Thomas, qui travaille en Inde, lui fait la surprise d'être là. Mais le dîner va rapidement tourner au vinaigre. En effet, Jean-Pierre et Nicole ont un autre cadeau pour leurs enfants. **Ils ont effectué une procédure administrative devant notaire pour se désengager de leurs droits parentaux.** Grâce à celle-ci, ils ne sont plus responsables légalement de leur progéniture. Un formidable présent – de leur point de vue – pour offrir une liberté totale à leur fils et à leur fille et le début d'une vraie relation désintéressée. Malheureusement, Mélanie et Thomas, qui voient ainsi leur héritage s'envoler, n'envisagent pas les choses de la même façon. En résulte un déballage jouissif qui va pousser chacun dans ses retranchements.

### *Crise de filiation*

Cette comédie sans prétention est une bonne surprise. Comme dans toute crise familiale qui se respecte, parents comme rejetons sont malmenés et les plus raisonnables ne sont pas toujours ceux que l'on croit. Avec des dialogues ciselés et des bons mots qui fusent, la soirée prend la tournure d'un règlement de comptes où chacun assume plus ou moins ses actes. **En résulte une pièce enlevée, servie par le dynamisme de comédiens impliqués,** à commencer par la jeune Lucille Bobet qui doit probablement terminer la pièce sur les genoux.

